

**GUIDE**  
**Procédure de qualification**  
**FIM-CFC**

**Orientation Facture de pianos**  
**54210**

## Table des matières

<b>1.</b>	<b>Avant-propos</b> .....	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b>Procédure de qualification</b> .....	<b>4</b>
2.1	Vue d'ensemble .....	4
2.2	Autres qualifications appropriées .....	6
<b>3.</b>	<b>Travaux pratiques imposés</b> (Plan de formation, annexe F / alinéa 3 procédure de qualification) ..	<b>7</b>
3.1	Savoir-faire artisanal (Plan de formation, annexe F / 3.1 / Pos.1) .....	7
3.1.1	Confectionner un échantillon de bois avec des outils à main .....	7
3.1.2	Fabriquer un chevalet .....	7
3.1.3	Petites réparations de surface .....	8
3.2	Réparation et facture de nouveaux instruments (Plan de formation, annexe F / 3.1 / Pos. 2) .....	9
3.2.1	Travaux sur le corps acoustique .....	9
3.2.2	Travaux sur le mécanisme .....	10
3.2.3	Assembler et régler la mécanique .....	11
3.2.4	Accorder et harmoniser .....	12
3.2.5	Jeu sur l'instrument, conseil à la clientèle .....	13
<b>4.</b>	<b>Connaissances professionnelles</b> (Plan de formation, annexe F / alinéa 3 procédure de qualification) .....	<b>14</b>
4.1	Examen écrit et oral (Plan de formation, annexe F / 3.2 / Pos. 1) .....	14
4.1.1	Examen écrit .....	14
4.1.2	Examen oral .....	14
4.2	Dessin technique (Plan de formation, annexe F / 3.2 / Pos. 2) .....	14
<b>5.</b>	<b>Notes d'expérience</b> (Plan de formation, annexe F / alinéa 3 procédure de qualification) .....	<b>15</b>
5.1	Enseignement des connaissances professionnelles (Plan de formation, annexe F / 3.4 / Pos. 1) ..	15
5.2	Cours interentreprises (Plan de formation, annexe F / 3.4 / Pos. 2) .....	15
5.2.1	G2 – Outils à main + machines .....	15
5.2.2	K1 / K2 – Matériaux de résonance / Montage en cordes .....	15
5.2.3	K3 / K4 – Mécanique / clavier 1 & Mécanique / clavier 2 .....	15
5.2.4	K6 / K7 / K8 – Régler le piano / Technique d'accordage 2 / Régler le piano à queue .....	15
<b>6.</b>	<b>Culture générale</b> (Plan de formation, annexe F / alinéa 3 procédure de qualification) .....	<b>16</b>
6.1	Note d'expérience (Plan de formation, annexe F / 3.3 / Pos. 1) .....	16
6.2	Travail personnel d'approfondissement (Plan de formation, annexe F / 3.3 / Pos. 2) .....	16
6.3	Examen final (Plan de formation, annexe F / 3.3 / Pos. 3) .....	16
<b>7.</b>	<b>Questions souvent posées sur la procédure Q</b> .....	<b>16</b>
Annexe 1:	Recommandations de l'Organisation du monde du travail (ORTRA) concernant les qualifications complémentaires CFC de facteur / factrice d'instruments de musique	
Annexe 2:	Bases légales pour les qualifications complémentaires en vertu de l'article 32 de l'ordonnance sur la formation professionnelle OFPr	
Annexe 3:	Diplômes selon articles 14 à 18, en particulier article 18, alinéa 1 LFPr	
Annexe 4:	Extrait de l'ordonnance de l'OFFT sur la formation professionnelle initiale, FIM, dispositions sur la procédure de qualification	

## 1. Avant-propos

Le présent guide est conçu comme une information et une directive sur la procédure de qualification. Il s'adresse à toutes les personnes prenant part à la formation professionnelle initiale menant au **CFC de facteur/factrice d'instrument de musique**:

- personnes en formation,
- formateurs et formatrices d'enseignement professionnel,
- enseignants chargés de la formation initiale à l'école professionnelle,
- enseignants chargés de la culture générale,
- personnes responsables de cours interentreprises,
- experts de la procédure de qualification.

La procédure de qualification de **l'orientation Facture de pianos** contrôle les compétences acquises dans les domaines pratiques et théoriques de la formation professionnelle initiale.

Les compétences et savoir-faire de base dans le champ professionnel «Facteurs d'instruments de musique» font l'objet d'une évaluation continue et d'examens afin d'assurer l'employabilité des apprenants quand ils arriveront sur le marché du travail.

Pour atteindre cet objectif, il est important de satisfaire aux conditions préalables essentielles que sont la capacité de construire, les connaissances du métier et de l'économie d'entreprise ainsi que la capacité de réflexion et d'action systémiques.

De façon continue durant la formation, des thèmes sont abordés et des notes sont obtenues dans le cadre de la procédure de qualification. Les notes d'expérience des cours interentreprises et de l'enseignement professionnel sont comptabilisées. Cette manière de faire s'applique aussi à l'enseignement des disciplines de culture générale.

À toutes les personnes engagées dans la procédure, la CIFIM souhaite plein succès et un bon déroulement des opérations.

Communauté d'intérêts des Facteurs d'instruments de musique CIFIM

Le président

Walter Leist

## 2. Procédure de qualification

### 2.1 Vue d'ensemble

Lieu de formation Pondération dans la procédure	Éléments de qualification	Pondération au sein de l'élément	Thèmes / précisions		
<b>A) Travail pratique 40 % 24 h (note éliminatoire)</b>					
Travaux pratiques imposés	Pos. 1: «savoir-faire artisanal»	33 ⅓ %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Confectionner un échantillon de bois avec des outils manuels</li> <li>Fabriquer un chevalet</li> <li>Petites réparations de surface</li> </ul>	1 h	30 %
				2 ½ h	50 %
				1 h	20 %
	Pos. 2: «réparation et facture de nouveaux instruments»	66 ⅔ %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travaux sur le corps acoustique</li> <li>Travaux sur la mécanique</li> <li>Assembler et régler la mécanique</li> <li>Accorder et harmoniser</li> <li>Jeu sur l'instrument, conseil à la clientèle</li> </ul>	3 ½ h	20 %
				3 ½ h	20 %
				6 h	20 %
				5 ½ h	30 %
				1 h	10 %
<b>B) Connaissances professionnelles 20 % 6h</b>					
	Pos. 1: Connaissances professionnelles / écrit et oral 2 h				
	Connaissances professionnelles / écrit	25 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>mensuration</li> <li>mécanique</li> </ul>	1 h	25 %
	Connaissances professionnelles / oral	25 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>histoire des instruments</li> <li>connaissance des outils et des matériaux</li> <li>acoustique</li> </ul>	½ h	12 ½ %
			<ul style="list-style-type: none"> <li>entretien (notices de travail)</li> </ul>	½ h	12 ½ %
	Pos. 2: Dessin technique	50 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>exactitude de la construction</li> <li>qualité du dessin</li> </ul>	4 h	50 %
<b>C) Notes d'expérience 20 %</b>					
École professionnelle	Pos. 1: Connaissances professionnelles	50 %	La note de l'enseignement des connaissances professionnelles est donnée par la moyenne, arrondie à une note entière ou à une demi-note, selon les notes correspondantes des bulletins semestriels.		
Cours interentreprises	Pos. 2: Cours interentreprises	50 %	G2 Outils à main + machines		10 %
			K1/K2 Matériaux de résonance / Montage en cordes		25 %
			K3/K4 Mécanique/clavier 1 & Mécanique/clavier 2		25 %
			K6/K7/K8 Régler le piano/Technique d'accordage 2 / Régler le piano à queue		40 %
<b>D) Branches générales 20 %</b>					
Selon plan d'études cadre OSST et le plan d'étude école cantonal	Pos. 1: Note d'expérience (note d'école selon la loi)	33 ⅓ %	La note d'école évalue les compétences des personnes en formation dans tous les domaines relatifs à l'enseignement de la culture générale durant l'ensemble de la formation professionnelle initiale.		
	Pos. 2: Travail personnel d'approfondissement	33 ⅓ %	Selon le plan d'études ECG <ul style="list-style-type: none"> <li>processus d'élaboration</li> <li>produit final</li> <li>présentation</li> <li>entretien final</li> </ul>		
	Pos. 3: Examen final	33 ⅓ %	L'examen final a lieu durant le dernier semestre de la formation professionnelle initiale.		

Évaluation	Toutes les positions ou sous-positions sont arrondies à la note entière ou à la demi-note.
La procédure de qualification est réussie si:	Ordonnance de l'OFFT sur la formation professionnelle initiale, FIM, article 19: <ul style="list-style-type: none"><li>• la note du domaine de qualification «travail pratique» est supérieure ou égale à 4, et</li><li>• la note globale est supérieure ou égale à 4.</li></ul> Les notes globales sont arrondies à la première décimale.

## **2.2 Autres qualifications appropriées**

L'obtention d'un CFC en FIM au terme d'une formation complémentaire est réglementée par les dispositions suivantes:

- articles 33 et 34, alinéa 2 de la LFPr,
- article 32 de l'ordonnance sur la formation professionnelle OFPr,
- article 17, alinéa 1, lettres a à c et alinéa 2 de l'ordonnance de l'OFFT du 8 août 2007 sur la formation professionnelle initiale FIM.

Annexe 1: Recommandations de l'ORTRA concernant les qualifications complémentaires CFC de facteur / factrice d'instruments de musique (recommandations B et Q comme aides à la prise de décision)

Annexe 2: Bases légales pour les qualifications complémentaires en vertu de l'article 32 de l'ordonnance sur la formation professionnelle OFPr

Annexe 3: Diplômes selon articles 14 à 18, en particulier article 18, alinéa 1 LFPr

Annexe 4: Extrait de l'ordonnance de l'OFFT sur la formation professionnelle initiale, FIM, dispositions sur la procédure de qualification

- article 17 Admission à la procédure de qualification
- section 9 Certificat et titre

### 3. Travaux pratiques imposés (Plan de formation, annexe F / alinéa 3 procédure de qualification)

Éléments de qualification de «Travail pratique» 24 heures  
Évaluation dans la procédure de Q 40 %

#### Position 1 Savoir-faire artisanal

Durée maximale de l'examen 4 ½ heures  
Évaluation au sein du domaine de procédure de Q 33 ⅓ %

#### Position 2 Réparation et facture de nouveaux instruments

Durée maximale de l'examen 19 ½ heures  
Évaluation au sein du domaine de procédure de Q 66 ⅔ %

#### 3.1 Savoir-faire artisanal (Plan de formation, annexe F / 3.1 / Pos.1)

Cet élément de qualification examine les compétences de base essentielles requises pour la facture de piano. L'examen final du domaine partiel «Savoir-faire artisanal» comporte les positions suivantes:

- Travaux du bois avec des outils à main
- Travaux sur les chevalets
- Réparations de surface

Temps maximum à disposition pour la position 3.1 4 ½ heures  
Évaluation de l'ensemble de la position 3.1 33 ⅓ %

##### 3.1.1 Confectionner un échantillon de bois avec des outils à main

Malgré les techniques évoluées d'aujourd'hui, les diverses activités liées à la facture de piano requièrent des aptitudes artisanales exceptionnelles.

Temps maximum à disposition 1 heure  
Pondération dans la position 3.1 30 %

##### 3.1.1.1 Mesures / respect des consignes dimensionnelles

##### 3.1.1.2 Traitement / méthode

##### 3.1.1.3 Produit fini (propreté, exécution)

##### 3.1.1.4 Sécurité au travail / protection de l'environnement

#### 3.1.2 Fabriquer un chevalet

Les chevalets (en bois) servent d'intermédiaires entre les cordes et la table d'harmonie. Leur forme peut beaucoup varier, tant dans les pianos droits que les pianos à queue. Savoir fabriquer un produit unique de façon artisanale est une compétence de base essentielle.

Temps maximum à disposition 2 ½ heures  
Pondération dans la position 3.1 50 %

**3.1.2.1 Crémaillère (définir les tolérances dans la liste de contrôle)**

**3.1.2.1.1 Profondeur**

**3.1.2.1.2 Entailles**

**3.1.2.1.3 Délimitation**

**3.1.2.2 Pointes du chevalet**

**3.1.2.2.1 Hauteur**

**3.1.2.2.2 Inclinaison**

**3.1.2.2.3 Largeur des chœurs, espacements**

**3.1.2.3 Cordes**

**3.1.2.3.1 Longueurs**

**3.1.2.3.2 Repos des cordes**

**3.1.2.3.3 Surélévation du chevalet**

**3.1.2.4 Sécurité au travail / protection de l'environnement**

**3.1.3 Petites réparations de surface**

Les pianos droits et les meubles de piano à queue ont fréquemment de petits dégâts de surface.

Le facteur de piano doit être en mesure de les réparer avec soin et efficacité.

Temps maximum à disposition

1 heure

Pondération dans la position 3.1

20 %

**3.1.3.1 Préparation**

**3.1.3.2 Développement de la réparation (procédé, exécution)**

**3.1.3.3 Produit fini (aspect, surface, structure, propreté, finition)**

**3.1.3.4 Sécurité au travail / protection de l'environnement**



### 3.2 Réparation et facture de nouveaux instruments (Plan de formation, annexe F / 3.1 / Pos. 2)

Sous cette rubrique, on examine un choix de travaux qui font partie des tâches quotidiennes. Pour le domaine partiel «réparation et facture de nouveaux instruments», l'examen final porte sur les positions suivantes:

- Travaux sur le corps acoustique
- Travaux sur la mécanique
- Assembler et régler la mécanique
- Accorder et harmoniser
- Jeu sur l'instrument, conseil à la clientèle

Temps maximum à disposition pour la position 3.2 19 ½ heures

Évaluation de l'ensemble de la position 3.2 66 ⅔ %

#### 3.2.1 Travaux sur le corps acoustique

Le corps acoustique du piano est une construction techniquement complexe de bois et de métal. Plusieurs travaux choisis permettent d'évaluer diverses compétences importantes.

Temps maximum à disposition 3 ½ heures

Pondération dans la position 3.2 20 %

##### 3.2.1.1 Flipoter la table d'harmonie

###### 3.2.1.1.1 Joint de collage

###### 3.2.1.1.2 Profondeur

###### 3.2.1.1.3 Produit fini (poncer proprement / surface / propreté / finition)

##### 3.2.1.2 Filage d'une corde de basse

###### 3.2.1.2.1 Diamètre

###### 3.2.1.2.2 Longueur et régularité du filage

###### 3.2.1.2.3 Son

##### 3.2.1.3 Montage en cordes

###### 3.2.1.3.1 Chevilles

###### 3.2.1.3.1.1 Hauteur

###### 3.2.1.3.1.2 Hauteur et serrage des tours

###### 3.2.1.3.1.3 Direction et densité des ergots

###### 3.2.1.3.1.4 Hauteur du contre-sillet

###### 3.2.1.3.2 Cordes

###### 3.2.1.3.2.1 Largeurs et espacement des chœurs

###### 3.2.1.3.2.2 Bouclettes

###### 3.2.1.3.2.3 Pincer les cordes

### 3.2.2 Travaux sur le mécanisme

La mécanique et les touches d'un piano régulièrement utilisé sont soumises à rude épreuve. Lors des travaux de révision, il y a lieu de remplacer les garnitures de feutre et de cuir. Les compétences requises sont examinées par une sélection des tâches mentionnées ci-dessous (5 sur 8).

Temps maximum à disposition 3 ½ heures

Pondération dans la position 3.2 20 %

#### 3.2.2.1 Réparer l'épaisseur de la semelle de la touche au balancier

##### 3.2.2.1.1 Descente de la touche sur la pointe de balancier

##### 3.2.2.1.2 Position de la touche

##### 3.2.2.1.3 Exécution du produit fini (poncer proprement, surface, propreté, finition)

#### 3.2.2.2 Ponçage des têtes de marteaux

##### 3.2.2.2.1 Forme de la tête de marteau

##### 3.2.2.2.2 Angles

##### 3.2.2.2.3 Propreté du feutre

#### 3.2.2.3 Remplacement du revêtement des touches

##### 3.2.2.3.1 Longueur

##### 3.2.2.3.2 Nettoyage, forme, arrondi

##### 3.2.2.3.3 Exécution du produit fini (poncer proprement, surface, propreté, finition)

#### 3.2.2.4 Remplacement du manche de marteau

##### 3.2.2.4.1 Longueur

##### 3.2.2.4.2 Angles

##### 3.2.2.4.3 Exécution du produit fini (exécution, propreté, finition)

#### 3.2.2.5 Pivotage

##### 3.2.2.5.1 Dureté / résistance

##### 3.2.2.5.2 Exécution du produit fini (exécution, fonction)

#### 3.2.2.6 Regarnir les mortaises

##### 3.2.2.6.1 Largeur des bandes

##### 3.2.2.6.2 Collage

##### 3.2.2.6.3 Profondeur

##### 3.2.2.6.4 Pinçage des mortaises

#### 3.2.2.7 Regarnir de cuir les contre-atrapes

##### 3.2.2.7.1 Sens du cuir

##### 3.2.2.7.2 Exécution du produit fini (exécution, propreté, finition)

#### 3.2.2.8 Regarnir de cuir les attrapes d'un piano à queue

##### 3.2.2.8.1 Sens du cuir

##### 3.2.2.8.2 Exécution du produit fini (exécution, propreté, finition)

### 3.2.3 Assembler et régler la mécanique

Pour obtenir un bon toucher sur un instrument, il est essentiel de remplacer et de régler les éléments de la mécanique. Poser la mécanique, coller et régler les nouveaux étouffoirs et les marteaux sont des tâches habituelles tant sur de nouveaux instruments que lors de réparations importantes.

Ces compétences importantes sont examinées ici lors de différents travaux.

Temps maximum à disposition	6 heures
Pondération dans la position 3.2	20 %

#### 3.2.3.1 Poser les étouffoirs

##### 3.2.3.1.1 Hauteur des étouffoirs, distance entre marteau / étouffoirs

##### 3.2.3.1.2 Alignement des étouffoirs

##### 3.2.3.1.3 Collage du bouton et de l'étouffoir

##### 3.2.3.1.4 Espaces entre les étouffoirs

##### 3.2.3.1.5 Départ à la pédale

##### 3.2.3.1.6 Position de la cuillère

#### 3.2.3.2 Collage des têtes et des manches des marteaux

##### 3.2.3.2.1 Limage

##### 3.2.3.2.2 Sens des veines des manches de marteaux

##### 3.2.3.2.3 Alignement des marteaux

##### 3.2.3.2.4 Dévoilage, défauchage

##### 3.2.3.2.5 Marteaux sur les chœurs

##### 3.2.3.2.6 Alignement des contre-atrapes

#### 3.2.3.3 Poser la mécanique

##### 3.2.3.3.1 Précision dimensionnelle

##### 3.2.3.3.2 Fixation de la mécanique

#### 3.2.3.4 Réglage d'un piano droit

##### 3.2.3.4.1 Marteaux

##### 3.2.3.4.1.1 Échappement

##### 3.2.3.4.1.2 Chasse

##### 3.2.3.4.1.3 Attrapage

##### 3.2.3.4.2 Chevalet (de mécanique)

##### 3.2.3.4.2.1 Espace entre les attrapes

##### 3.2.3.4.2.2 Jeu des lanières

##### 3.2.3.4.2.3 Mi-course

##### 3.2.3.4.2.4 Barre de butée des étouffoirs

##### 3.2.3.4.3 Clavier

##### 3.2.3.4.3.1 Hauteur des pilotes

##### 3.2.3.4.3.2 Niveau / espacements

##### 3.2.3.4.3.3 Enfoncement des touches

##### 3.2.3.4.3.4 Après-coup

### **3.2.3.5 Réglage d'un piano à queue**

#### **3.2.3.5.1 Marteaux**

3.2.3.5.1.1 Marteaux sur les cordes

3.2.3.5.1.2 Chasse

3.2.3.5.1.3 Échappement

3.2.3.5.1.4 Chute du marteau

#### **3.2.3.5.2 Chevalet**

3.2.3.5.2.1 Position du poussoir

3.2.3.5.2.2 Remontée du marteau

#### **3.2.3.5.3 Clavier**

3.2.3.5.3.1 Enfoncement des touches

3.2.3.5.3.2 Après-coup

3.2.3.5.3.3 Attrapage

#### **3.2.3.5.4 Remplacement d'une tige d'étouffoir**

3.2.3.5.4.1 Coudage

3.2.3.5.4.2 Ajustage des guides des tiges d'étouffoirs

3.2.3.5.4.3 Réglage de l'aplomb de l'étouffoir

3.2.3.5.4.4 Espacements / position

### **3.2.4 Accorder et harmoniser**

L'accordage des instruments est l'activité principale du facteur de piano. Avec l'intonation, on évalue ici les compétences essentielles d'une ouïe exercée et d'un sens affiné des sons et de la tonalité.

Temps maximum à disposition

5 ½ heures

Pondération dans la position 3.2

30 %

#### **3.2.4.1 Accordage du premier piano**

##### **3.2.4.1.1 Hauteur du ton du diapason**

##### **3.2.4.1.2 Partition**

##### **3.2.4.1.3 Pureté des chœurs**

##### **3.2.4.1.4 Octaves**

3.2.4.1.4.1 Medium

3.2.4.1.4.2 Basse

3.2.4.1.4.3 Aigu

##### **3.2.4.1.5 Tenue de l'accordage**

#### **3.2.4.2 Accordage du second piano**

##### **3.2.4.2.1 Hauteur du ton du diapason,**

##### **3.2.4.2.2 Partition**

##### **3.2.4.2.3 Pureté des chœurs**

##### **3.2.4.2.4 Octaves**

3.2.4.2.4.1 Medium

3.2.4.2.4.2 Basse

3.2.4.2.4.3 Aigu

##### **3.2.4.2.5 Tenue de l'accordage**

- 3.2.4.3 Préintoner les marteaux**
- 3.2.4.3.1 Élasticité**
- 3.2.4.3.2 Régularité**
  
- 3.2.4.4 Terminer l'intonation: harmonisation**
- 3.2.4.4.1 Connaissances et objectifs**
- 3.2.4.4.2 Mise à la corde**
- 3.2.4.4.3 Exécution**

### **3.2.5 Jeu sur l'instrument, conseil à la clientèle**

En bon spécialiste, le facteur de piano est capable de présenter un instrument et de conseiller son client. Le jeu sur l'instrument lui permet de communiquer une impression sur les qualités de son et de toucher du piano concerné.

Après l'évaluation de l'instrument, on demande de soumettre trois propositions de réparations. Celles-ci seront présentées en fonction du temps nécessaire, de l'importance et du prix.

Temps maximum à disposition	1 heure
Pondération dans la position 3.2	10 %

- 3.2.5.1 Timbre et toucher**
- 3.2.5.1.1 Jouer une pièce pour piano librement choisie d'environ trois minutes**
- 3.2.5.1.2 Décrire les caractéristiques du timbre**
- 3.2.5.1.3 Evaluation du touché**
  
- 3.2.5.2 Conseil au client**
- 3.2.5.2.1 1<sup>ère</sup> réparation proposée**
- 3.2.5.2.2 2<sup>ème</sup> réparation proposée**
- 3.2.5.2.3 3<sup>ème</sup> réparation proposée**

#### 4. **Connaissances professionnelles** (Plan de formation, annexe F / alinéa 3 procédure de qualification)

##### 4.1 **Examen écrit et oral** (Plan de formation, annexe F / 3.2 / Pos. 1)

Les deux parties de l'examen, écrit et oral, sont évaluées ensemble dans les connaissances professionnelles (sous la position 1) avec une pondération totale de 50 %.

##### 4.1.1 **Examen écrit**

L'examen écrit dure une heure, il est pondéré de 25 % et comporte des tâches écrites sur

- l'art de la mensuration,
- la mécanique.

##### 4.1.2 **Examen oral**

L'examen oral dure 1 heure au maximum (Ordonnance de l'OFFT sur la formation professionnelle initiale, FIM, article 18), est pondéré de 25 % et comporte les positions suivantes:

- Connaissances professionnelles générales (histoire des instruments, connaissance des outils et des matériaux, acoustique)  
Durée ½ heure, pondération 12.5 %
- Entretien professionnel (métier, branche)  
Lors de l'examen oral, les experts peuvent utiliser 3 notices de travail qui figurent dans la documentation d'apprentissage des personnes en formation.  
Durée ½ heure, pondération 12.5 %

##### 4.2 **Dessin technique** (Plan de formation, annexe F / 3.2 / Pos. 2)

La partie de l'examen «dessin technique» dure 4 heures au maximum, elle est évaluée (sous la position 2) dans les connaissances professionnelles avec une pondération de 50 %.

Le dessin professionnel traite des applications pratiques. Sur la base d'un plan ou une partie d'un plan on examine:

- l'exactitude de la construction (respect des consignes, indications techniques complètes),
- la qualité du dessin (intégralité, présentation, écriture).

## 5. Notes d'expérience (Plan de formation, annexe F / alinéa 3 procédure de qualification)

### 5.1 Enseignement des connaissances professionnelles (Plan de formation, annexe F / 3.4 / Pos. 1)

Pour toutes les orientations FIM, les connaissances professionnelles comportent les domaines suivants:

- connaissance des outils et matériaux,
- bases de sciences naturelles,
- dessin technique, étude de construction,
- connaissance des instruments et histoire des instruments.

Dans chaque domaine, trois travaux au moins par semestre doivent donner lieu à une note.

La note d'école pour l'enseignement des connaissances professionnelles correspond à la moyenne de l'ensemble de toutes les notes semestrielles de l'enseignement des connaissances professionnelles.

Pondération 50 % dans le domaine d'examen «notes d'expérience».

### 5.2 Cours interentreprises (Plan de formation, annexe F / 3.4 / Pos. 2)

Les cours indiqués ci-dessous sont évalués par le responsable du cours, les résultats comptent comme notes d'expérience dans la procédure de qualification.

La note d'expérience pour les cours interentreprises correspond à la moyenne des quatre notes obtenues aux cours ou groupes de cours G2 – K1/K2 – K3/K4 – K6/K7/K8. Pondération de 50 % dans le domaine d'examen «notes d'expérience».

Le résultat final est indiqué en note entière ou en demi-point.

#### 5.2.1 G2 – Outils à main + machines

1<sup>er</sup> semestre, pondération 10 %

#### 5.2.2 K1 / K2 – Matériaux de résonance / Montage en cordes

3<sup>e</sup> semestre, pondération 25 %

#### 5.2.3 K3 / K4 – Mécanique / clavier 1 & Mécanique / clavier 2

4<sup>e</sup> semestre, pondération 25 %

#### 5.2.4 K6 / K7 / K8 – Régler le piano / Technique d'accordage 2 / Régler le piano à queue

6<sup>e</sup> & 7<sup>e</sup> semestres, pondération 40 %

## 6. Culture générale (Plan de formation, annexe F / alinéa 3 procédure de qualification)

### 6.1 Note d'expérience (Plan de formation, annexe F / 3.3 / Pos. 1)

Moyenne des notes de culture générale obtenues durant les semestres (au minimum trois travaux par discipline et par semestre).

Pondération 33 ⅓ %

### 6.2 Travail personnel d'approfondissement (Plan de formation, annexe F / 3.3 / Pos. 2)

En vertu de l'article 10.3 et 10.4 de l'ordonnance de l'OFFT concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale, l'évaluation du travail personnel d'approfondissement porte sur

- le processus d'élaboration,
- le produit final,
- la présentation du travail,
- l'entretien final.

Pondération 33 ⅓ %

#### Observation:

Le sujet du travail personnel d'approfondissement peut aborder non seulement une thématique de culture générale, mais aussi des questions liées à la vie professionnelle. Un tel choix permet une collaboration des divers lieux de formation (école professionnelle, cours de culture générale et entreprise) en relation avec le travail de projet et peut avoir une influence positive sur la motivation et l'engagement des apprenants. La collaboration se concrétisera si les partenaires concernés y sont disposés.

### 6.3 Examen final (Plan de formation, annexe F / 3.3 / Pos. 3)

L'examen final a lieu durant le dernier semestre de la formation professionnelle initiale.

Pondération 33 ⅓ %

La note du domaine «culture générale» correspond à la moyenne des trois domaines partiels des notes d'école (des semestres), du travail personnel d'approfondissement et de l'examen final.

## 7. Questions souvent posées sur la procédure Q